

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-Exp-002
AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

du Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2022-01225-010-001

Dénomination du projet : Projet de destruction d'individu(s) de Buse variable à l'origine d'attaques

Lieu des opérations : Département de la Haute-Savoie

Bénéficiaire : Commune de Margencel

MOTIVATION OU CONDITIONS

Les rapaces sont le groupe d'oiseaux qui ont bénéficié avant même la loi sur la protection de la nature de 1976 en 1972 d'une protection intégrale. Leur présence traduit, y compris à densité élevée le bon fonctionnement et la bonne fonctionnalité des écosystèmes. Aujourd'hui la Buse variable *Buteo buteo*, est une espèce protégée au niveau national, listé par l'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 modifié, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et fixant les modalités de protection.

En période de reproduction les rapaces, y compris la Buse variable *Buteo buteo* sont territoriaux. Très discret pendant la couvaison les adultes de Buse variable nourrissent les jeunes au nid jusqu'à l'envol de ceux – ci. Plus les jeunes grandissent et approchent de l'envol, plus les adultes sont bruyants et vindicatifs car le succès de leur reproduction approche. Dès qu'il y a un vecteur de dérangement, d'origine humaine (marcheur, cycliste, joggeur) ou autre qui se dirige vers le nid, sans le savoir, le comportement de défense territoriale, est mis en œuvre par les oiseaux car l'approche en direction du nid, même si la localisation de celui-ci n'est pas connue, est considérée comme une attaque.

Ce comportement de défense territoriale, pris pour une attaque ne dure que quelques jours et peut devenir éventuellement aigüe, donc problématique, lorsque la nichée est très proche de l'envol. Dans tous les cas sa durée est très courte, quelques jours. Ce sont les joggeurs ou des cyclistes qui peuvent subir ces assauts car ils se déplacent vite et se dirige sans le savoir en direction du nid. Cette défense territoriale se traduit généralement par de l'intimidation sans contact physique avec les gens. Celui – ci est extrêmement rare, même si de voir un oiseau de la taille d'une Buse criant puissamment à proximité de votre tête peut être impressionnant.

Par ailleurs, comme le fait remarquer l'OFB dans son avis il est connu que la Buse variable construit une aire chaque année et donc change de territoire. Envisager une destruction n'aboutirait pas à la certitude d'éliminer le spécimen ou les deux spécimens problématiques qui pourraient avoir changé de secteur en 2023. Le faire en saison de reproduction aboutirait également à la destruction par disparition avant envol de la nichée. Envisager la destruction en dehors de la période de reproduction devient aléatoire, car en dehors de la période de reproduction, les adultes ne sont plus territoriaux et très vite après l'émancipation des jeunes volants, la dispersion des oiseaux, sans marquage ni défense de territoire intervient. Il devient donc impossible d'identifier l'individu ou les deux individus problématiques en dehors de la période de reproduction. Enfin il est connu dans les zones de montagne qu'une proportion non négligeables des populations des Buse variable sont erratiques voire migratrices. Hors saison de reproduction la destruction d'un ou deux individus problématiques sur quelques jours dans l'année, devient illusoire et inappropriée pour ce cas de figure.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE
DÉFAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

FAIT LE 7 janvier 2023

SIGNATURE

Olivier IBORRA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. IBORRA', with a stylized flourish below it.